



L'OBSERVATOIRE RÉGIONAL
DES TRANSPORTS
en Bourgogne-Franche-Comté

Newsletter n°11 – 1^{er} juin 2021

Parution : bimensuel

Dans le cadre de l'Observatoire Régional des Transports de Bourgogne Franche-Comté animé par la DREAL et la Région, vous trouverez dans cette Newsletter les informations à retenir en matière de mobilités et de transport avec les documents utiles à retrouver sur les sites de l'Observatoire Régional des Transports, de la DREAL, de la Région ou de la Cellule régionale "France Mobilités".

N'hésitez pas à faire remonter vos observations, à enrichir le contenu en adressant toute information ou tout document que vous jugerez utile, au plan régional comme au plan national. De même, cette newsletter a vocation à circuler et nous comptons sur vous.

Pour tout renseignement ou pour demander à recevoir la newsletter de l'ORT Bourgogne-Franche-Comté, merci de prendre contact avec :

- A la DREAL : Catherine Moncouyoux : tel. 03 45 83 20 99

mail : catherine.moncouyoux@developpement-durable.gouv.fr

- A la Région, contact : Jean-Michel Chaplotte

mail : jeanmichel.chaplotte@bourgognefranche-comte.f

MOBILITES :

Jean Baptiste Djebbari auditionné au Sénat :

sujets abordés : bornes de charges, transport de marchandises, Lyon-Turin, AOM, SNCF, Afif ...

A voir en vidéo :

http://videos.senat.fr/video.2308823_60ab0d08b5d26.pjl-de-reglement-du-budget-de-l-annee-2020---audition-de-m-jean-baptiste-djebbari-ministre-delegue?timecode=5251000

- Webinaire national Mob'in – écomobilité solidaire – lundi 21 juin

Le réseau Mob'In vous invite à participer à son webinaire sur le thème de l'écomobilité solidaire.

Retrouver le lien pour s'inscrire sur le site ORT BFC :

<http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/webinaire-mob-in-ecomobilite-solidaire-lundi-21-a668.html>

- L'ADEME Bourgogne-Franche-Comté, en partenariat avec la Région Bourgogne-Franche-Comté, la DREAL Bourgogne-Franche-Comté et la CCIR Bourgogne-Franche-Comté, lance la toute première édition du Challenge de la Mobilité Bourgogne Franche-Comté "Au travail, on s'y rend autrement !"

Le nouveau Challenge régional vise à encourager et promouvoir les alternatives à l'utilisation de la voiture individuelle (marche, vélo, transports en commun, covoiturage, télétravail, etc.).

Informations et le lien pour s'inscrire sur le site ORT BFC :

<http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/challenge-de-la-mobilite-2021-inscrivez-vous-a665.html>

Le site du challenge : <https://www.challengemobilite-bfc.fr/uploads/file/mode-emploi-employeurs-cm2021.pdf>

- Rencontres régionales de la mobilité au travail de Besançon

Accompagner vos collaborateurs dans leurs déplacements, quelles solutions et bénéfices pour une mobilité durable ?

Retrouver la restitution du webinaire régional du 4 mai 2021 sur le site ORT BFC :

<http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/rencontres-regionales-de-la-mobilite-au-travail-de-a675.html>

Site dédié : [Rencontres Régionales de la Mobilité au Travail - Besançon - APCC \(apc-climat.fr\)](http://www.apcc-climat.fr)

- Le Cerema vous invite à participer à un premier échange autour de l'observatoire du MaaS, le jeudi 10 juin de 14h à 16h.

La mobilité servicielle (ou MaaS pour Mobility-as-a-Service) consiste à proposer aux usagers un outil numérique "tout-en-un" qui donne accès à différents moyens de transport et qui combine information, achat, réservation, et validation des titres de mobilité. L'observatoire du MaaS est une démarche partenariale initiée par le Cerema, qui invite à produire des ressources communes, facilitant le développement d'offres numériques de ce type, en cohérence avec les politiques publiques de mobilité. Des groupes de travail ont ainsi été mis en place, et lors de ce webinaire, vous seront présentés les travaux menés sur deux sujets :

- L'articulation entre les MaaS locaux et régionaux
- L'intégration du covoiturage dans les plates-formes MaaS

L'inscription est gratuite mais obligatoire pour recevoir les modalités de connexion :

Informations complémentaires et inscriptions : <https://www.cerema.fr/fr/evenements/observatoire-du-maas-restitution-travaux-maas-local-maas>

MOBILITES ACTIVES :

- Le 4^e appel à projets du fonds mobilités actives a été lancé le vendredi 28 mai.

Barbara Pompili, ministre de la Transition écologique et Jean-Baptiste Djebbari, ministre délégué chargé des Transports, lancent le 4^e appel à projets du Fonds mobilités actives « aménagements cyclables », visant à soutenir le déploiement d'itinéraires cyclables structurants dans tous les territoires.

Il est ouvert à tous les maîtres d'ouvrage publics, notamment les communes, les départements, les groupements de collectivités, les autorités organisatrices de la mobilité, les établissements publics de coopération intercommunale, dès lors que le projet s'inscrit dans une politique cyclable cohérente à l'échelle du territoire et qu'il respecte les recommandations techniques élaborées par le Cerema. Les candidats sont invités à déposer leur(s) projet(s) avant le 15 septembre 2021 (inclus).

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/aap-amenagements-cyclables2021>

<https://www.francemobilites.fr/actualites/appele-projets-amenagements-cyclables-4e-edition>

<https://twitter.com/FrenchMobility/status/1399265177468653568?s=20>

<https://www.linkedin.com/feed/update/urn:li:activity:6805031182556782592>

- Continuités cyclables et ouvrages de franchissement : contexte et retours d'expérience pour des ouvrages dédiés et l'adaptation d'ouvrages existants

- Inscrivez-vous au webinaire **le Vendredi 18 juin 2021 - 10h00 à 12h00**. Les itinéraires cyclables sont amenés à franchir de nombreux obstacles : cours d'eau, voies ferrées, routes à fort trafic... Pour assurer la continuité de ces itinéraires et éviter des détours pénalisant aux cyclistes, les territoires réalisent des ouvrages de franchissement ou aménagent et sécurisent des ouvrages existants.

Vélo & Territoires, en partenariat avec le cluster Indura, organise un webinaire afin de donner des points de repères aux aménageurs pour concilier itinéraires cyclables et ouvrages de franchissement. Quels enjeux ? Quelles solutions techniques innovantes ?

L'inscription est gratuite, mais obligatoire avant le 15 juin :

<https://www.velo-territoires.org/questionnaire/index.php/599999?lang=fr>

- Le déploiement du Plan Vélo : une interview audio de Thierry du Crest coordinateur ministériel :

<http://extranet.portail.developpement-durable.gouv.fr/deployer-le-plan-velo-tout-comprendre-sur-cette-a18504.html>

INFRASTRUCTURES FERROVIAIRES :

- Etude du développement de nouvelles lignes de Trains d'Equilibre du Territoire (TET)

Rapport d'étude à retrouver sur le site internet de l'ORT :

<http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/etude-du-developpement-de-nouvelles-lignes-de-a667.html>

- Jean-Pierre Farandou souhaite doubler le nombre de passagers dans les trains en dix ans

Dans un entretien au JDD du 30 mai, le PDG de la SNCF a fait part de son ambition de porter la part du ferroviaire à 20 % dans les déplacements des Français (contre 10 % aujourd'hui). Il présentera une nouvelle grille tarifaire pour ses TGV le 1^{er} juin avec des tarifs « modérés » jusqu'aux derniers jours précédant le départ, alors que se profile l'ouverture à la concurrence des lignes régionales et nationales d'ici à 2023. Il envisage également « la création d'espaces différenciés à bord des trains » et un effort sur l'intermodalité.

TRANSPORTS ROUTIERS :

- La task force « camions propres » se réorganise pour poursuivre ses travaux

Les trois groupes de travail sur la transition énergétique du transport routier se sont réunis le 20 mai, après plusieurs reports. Le gouvernement a réalisé une première synthèse. Les organisations de transporteurs, qui ne partagent pas les « conclusions intermédiaires » du gouvernement sur l'offre constructeur et la distribution d'énergie (notamment la fin du diesel), ont rédigé leur propre synthèse. D'ici à juillet, deux groupes tenteront d'établir des scénarios plus précis sur les cas d'usage les plus importants pour le transport de marchandises et de voyageurs.

Les Organisations Professionnelles du Transport Routier de Marchandises OTRE FNTR Union-TLF ont tenu à rédiger et à présenter un document de synthèse présentant leurs conclusions intermédiaires des travaux en cours.

Découvrez le document de synthèse et les conclusions sur le site ORT BFC :

<http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/actualites-task-force-les-organisations-a672.html>

- Transport de marchandises : se donner les moyens d'une transition nécessaire

La commission de l'aménagement du territoire et du développement durable, réunie le 18 mai 2021, a adopté à l'unanimité les orientations du rapport d'information des rapporteurs de la mission d'information relative au transport de marchandises face aux impératifs environnementaux.

Retrouver le rapport d'information sur le site ORT BFC :

<http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/transport-de-marchandises-se-donner-les-moyens-d-a671.html>

- La mission d'information sénatoriale sur le transport de marchandises et l'environnement aboutit à 40 propositions

Les recommandations du rapport examiné (et publié partiellement) le 18 mai couvrent quatre axes : massifier le transport de marchandises ; réduire les nuisances du transport routier ; décarboner ; réinventer le transport urbain et sensibiliser les consommateurs. La mission propose de créer des « zones de réduction des nuisances liées au transport routier de marchandises » (ZRN) sur le modèle des zones à faibles émissions (ZFE), de renforcer les aides à la transition écologique pour le routier, d'interdire les mentions « livraison gratuite » dans la vente en ligne, ou encore d'investir de façon « massive » dans les réseaux ferroviaires et fluviaux. L'examen du projet de loi issu de la Convention citoyenne en juin sera l'occasion de traduire en amendements certaines propositions.

- Le rapporteur du titre « Se déplacer » au Sénat propose une transition plus étalée dans le temps et plus de dispositifs d'accompagnement

Philippe Tabarot (LR) propose de reporter à 2032 (contre 2030) l'objectif d'atteindre 70 % de véhicules légers à faibles émissions dans les flottes des collectivités territoriales et des entreprises. Il souhaite conditionner la suppression de l'avantage sur la TICPE à la disponibilité d'une offre « alternative et abordable » de camions de marchandises. Il prévoit de multiples dispositifs d'accompagnement à la transition : soutien de l'État aux biocarburants et auetrofit, verdissement des véhicules des ménages habitant ou travaillant dans les zones à faibles émissions, prêts à taux zéro pour l'achat de véhicules légers et poids lourds peu polluants, suramortissement jusqu'en 2030 pour les poids lourds, suppression du plafonnement à 100 000 euros de l'exonération des plus-values sur les bateaux fluviaux de marchandises.

- D'autres amendements sur le report modal et la gouvernance

Pour favoriser le train, le sénateur Philippe Tabarot, rapporteur du titre « Se déplacer » du projet de loi climat, propose de baisser le taux de TVA à 5,5 % sur les billets voyageurs. Et d'inscrire dans la loi l'objectif de doubler les parts modales du fret ferroviaire et fluvial dans le transport intérieur de marchandises d'ici à 2030. Il tente, en revanche, de supprimer l'obligation pour les régions ou pour Île-de-France Mobilités de mettre en place des barèmes tarifaires incitatifs sur les transports collectifs. Côté gouvernance, il souhaite que 30 % des maires concernés puissent s'opposer au transfert du pouvoir de police au président de l'EPCI en matière de zones à faibles émissions. Il veut aussi rendre facultative la participation d'habitants tirés au sort dans les comités des partenaires, tout en allégeant le rôle de ces comités.

- Programme EVE : le transport routier de marchandises s'engage en Bourgogne - Franche-Comté

Le programme d'Engagements Volontaires pour l'Environnement – Transport et Logistique (EVE) vise à réduire les gaz à effet de serre (GES) et limiter les polluants atmosphériques dans le domaine du transport et de la logistique. Il a été mis en place en 2019, dans la continuité des autres démarches existantes comme la charte « Objectif CO2 » pour les transporteurs ou encore la démarche FRET 21 pour les chargeurs.

Plus d'informations et le lien du site sur ORT BFC :

<http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/programme-eve-le-transport-routier-de-marchandises-a674.html>

- Installation et utilisation des éthylotests dans les transports en commun

Un arrêté publié le 21 mai introduit - en annexe de l'arrêté du 2 juillet 1982 relatif aux transports en commun de personnes – le cahier des charges techniques des éthylotests anti-démarrage équipant les véhicules à moteur (de plus de 9 places assises). L'objectif est de rendre les prescriptions techniques « plus accessibles » et de permettre « une meilleure visibilité des évolutions ».

LOGISTIQUE :

- Webinaire Logistique Urbaine Interlud Grand Est - 24 juin à 10h

L'ADEME, le Cerema et Logistic Low Carbon vous invitent à un **webinaire dédié au sujet de la logistique urbaine durable en Grand Est** le jeudi 24 juin de 10h à 12h.

Ce webinaire est organisé dans le contexte du programme CEE (certificats d'économies d'énergie) Innovations Territoriales et Logistique Urbaine Durable (www.interlud.green), piloté par l'ADEME. Il sera l'occasion de présenter l'accompagnement mis à la disposition des collectivités et des acteurs économiques pour vous aider à passer à l'action en faveur de logistiques urbaines plus durables. Ce webinaire est destiné aux élus et techniciens des collectivités territoriales, aux acteurs institutionnels et aux acteurs économiques.

Pour vous inscrire : <https://www.cerema.fr/fr/evenements/demarches-locales-logistique-urbaine-durable-concertee>

- SITL - programme des conférences du 13 au 15 septembre 2021

Save the date – porte de Versailles

À travers des grands cycles de conférences : Import-Export, Fret Aérien, Fret Maritime, Économie Circulaire, Innovations Technologiques et bien d'autres...

Retrouver les liens pour le programme sur le site ORT BFC : <http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/sitl-programme-des-conferences-du-13-au-15-a666.html>

TRANSPORT FLUVIAL ET PORTUAIRE :

- Pavillon bleu Edition 2021 :

En Bourgogne Franche-Comté trois ports de plaisance figurent sur la liste des 115 retenus au niveau national :

25. DOUBS : Halte de Deluz - Halte de Besançon (Moulin St Paul)

58. NIÈVRE : Port de Decize - Port de la Vauvelle

71. SAONE-ET-LOIRE : Port de Mâcon

MOBILITE-TRANSITION-ENERGIES :

- Modalités de publication du pourcentage de véhicules à faibles et très faibles émissions

Un arrêté publié le 6 mai modifie les termes et modalités de publication de la part de véhicules peu émetteurs intégrés aux nouvelles flottes gérées par l'État, les collectivités, les établissements et les entreprises publics lors du renouvellement de leurs parcs. Il ajoute notamment de nouvelles catégories d'autobus parmi les données à publier.

- Bornes de recharge : deux décrets et un arrêté sur les schémas directeurs et le partage de données

Un décret publié le 11 mai – dévoilé par Contexte en octobre 2020 – prévoit les modalités d'élaboration des « schémas directeurs de développement des infrastructures de recharge ouvertes au public » (SDDIRVE), conformément à l'article 68 de la loi mobilités. Afin de parvenir à une « offre suffisante », ils comprennent « un diagnostic, un projet de développement et des objectifs chiffrés, un calendrier de mise en œuvre précisant les ressources à mobiliser, et un dispositif de suivi et d'évaluation ». Un autre décret précise les informations commerciales que les opérateurs des bornes transmettent aux collectivités et établissements publics « afin d'alimenter leur diagnostic des besoins en recharge ». Et un arrêté prévoit la publication de données sur le site data.gouv.fr pour permettre « un suivi transparent » du déploiement.

- Dijon : construction d'une station hydrogène vert pour les bus

Dijon Métropole vient de lancer la construction d'une station de production d'hydrogène vert dans le quartier Valmy. Cette station sera opérationnelle en 2022 pour alimenter une flotte de 27 bus en 2023. A l'horizon 2030, l'intégralité de la flotte (180 véhicules) fonctionnera à l'hydrogène.

PUBLICATIONS LETTRES D'INFOS TRANSPORTS MARCHANDISES ET VOYAGEURS :

- Immatriculation des véhicules routiers neufs en Bourgogne - Franche-Comté - avril 2021

Données mensuelles en Bourgogne - Franche-Comté. Immatriculations par genre de véhicules neufs.

<http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/immatriculation-des-vehicules-routiers-neufs-en-a664.html>

- Courrier de l'innovation de la DGITM Mercredi 19 mai - E-Lettre de la MINT N°07

<http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/courrier-de-l-innovation-de-la-dgitm-mercredi-19-a670.html>

- Lettre d'information Santé & Conduite automobile - Janvier-février-mars 2021

A consulter sur le site ORT BFC :

<http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/lettre-d-information-sante-conduite-automobile-a673.html>